

## 5 - RÉFÉRENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>1. Accueil et information de la personne</b>                      Accueil de la personne.                      Information de la personne sur les conditions d'intervention en ostéopathie.                      Recueil du consentement de la personne à l'intervention.</p>	<p>Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte.</li> <li>- Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfice/risque et ses éventuels effets secondaires.</li> <li>- Établir des modalités de relation propices à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne.</li> <li>- Instaurer une communication verbale et non verbale avec les personnes.</li> <li>- Proposer des actions de prévention pour aider au maintien de l'état de santé des personnes et en assurer le suivi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Épreuves écrites sur les connaissances en actions de prévention</li> <li>- Épreuves écrites sur les connaissances en psychologie et sociologie</li> <li>- Épreuves oro-pratiques sur la relation soignant/soigné</li> <li>- Validation des heures de stages d'observation et de découverte du métier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les informations nécessaires sur les caractéristiques de la personne et sa situation sont recueillies Le choix des informations est pertinent Les informations sont priorisées</li> <li>- La situation relationnelle est analysée en fonction des personnes et du contexte Les besoins spécifiques de communication sont repérés et les attitudes adaptées identifiées</li> <li>- Une attention est portée à la personne La communication prend en compte l'expression et le contexte de vie de la personne Le langage professionnel et les modes de communication (verbal, non verbal) sont adaptés à la personne La posture professionnelle est adaptée à la relation et vise au respect de la personne</li> <li>- Les informations et conseils sont en adéquation avec l'analyse des données recueillies Les interdictions et restrictions réglementaires d'actes sont indiquées en fonction de la situation</li> </ul>

			<p>La démarche d'information et de conseil est adaptée à la personne L'appropriation des informations par la personne est recherchée Les objectifs des actions proposées sont clairs et argumentés</p>
<p><b>2. Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe</b> Entretien et recueil d'informations concernant la situation de la personne : motifs de la consultation, contexte de la demande, anamnèse, antécédents, examens paracliniques déjà réalisés... Examen physique de la personne : examen général, examen visuel statique, examen visuel dynamique, examen palpatoire, examen des mobilités articulaires et tissulaires. Établissement du diagnostic d'opportunité et orientation de la personne vers un médecin ou un autre professionnel médical, en cas de nécessité. Établissement du diagnostic ostéopathique. Définition des modalités et formalisation du projet d'intervention.</p>	<p>Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer une stratégie d'intervention ostéopathique adaptée à la personne et à son contexte environnemental.</li> <li>- Choisir les techniques manuelles appropriées à la personne, à son modèle fonctionnel et à ses troubles en tenant compte de l'équilibre bénéfice/risque.</li> <li>- Déterminer le rythme et le nombre de consultations nécessaires en fonction de la personne, de sa demande, des effets attendus et des objectifs de la prise en charge.</li> <li>- Expliquer le projet d'intervention et recueillir le consentement de la personne.</li> <li>- Identifier les critères permettant d'apprécier l'efficacité du traitement ostéopathique.</li> <li>- Formaliser un suivi des interventions.</li> <li>- Évaluer l'efficacité du traitement ostéopathique en suivant l'évolution dans le temps des résultats obtenus.</li> <li>- Adapter la stratégie d'intervention en fonction de cette évaluation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Épreuves écrites sur les connaissances des modèles conceptuels de l'Ostéopathie</li> <li>- Épreuves écrites et orales sur les fondements du diagnostic et du traitement ostéopathiques</li> <li>- Épreuves oro-pratiques sur la conduite du projet d'intervention ostéopathique</li> <li>- Validation des heures de stages d'apprentissage progressif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet est en adéquation avec le diagnostic ostéopathique et la situation de la personne Le projet et le programme d'intervention prennent en compte les conclusions du diagnostic ostéopathique La planification des interventions est pertinente Le projet comporte des objectifs, des actions, des critères et modes d'évaluation Les actions prévues sont en adéquation avec le contexte d'intervention Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés Les adaptations nécessaires sont argumentées</li> <li>- Les finalités de l'intervention sont identifiées Les objectifs sont cohérents avec les finalités de l'intervention Les risques liés à l'intervention sont identifiés et le rapport bénéfice/risque évalué Le projet proposé est expliqué et argumenté</li> <li>- Les objectifs et les actions proposées sont expliqués à la personne Le rapport bénéfice/risque est expliqué à la personne Les réactions de la personne sont prises en compte</li> </ul>

### 3. Intervention ostéopathique

Mise en œuvre des règles en matière d'hygiène et de sécurité.

Mise en œuvre du traitement ostéopathique par des gestes adaptés et contrôlés.

Surveillance des réactions de la personne durant l'intervention ostéopathique.

Suivi des résultats du traitement ostéopathique et adaptation du projet d'intervention.

Conseils à la personne : activité gestuelle, posture, hygiène de vie, prise en charge par un autre professionnel...

Réaliser une intervention ostéopathique :

- Mettre en œuvre les techniques appropriées de manipulation et de mobilisation.
- Repérer les risques liés à la mise en œuvre de l'intervention ostéopathique.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Évaluer les résultats du traitement ostéopathique mis en œuvre.
- Adapter l'intervention ostéopathique à l'évolution des troubles de la personne.
- Assurer la traçabilité des interventions en ostéopathie.
- Transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une prise en charge pluri-professionnelle.
- Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées.

- Épreuves oro-pratiques sur la mise en œuvre des techniques ostéopathiques appropriées

- Examen oro-pratique aux gestes et soins d'urgence

- Examen clinique ostéopathique en situation réelle

- Les indications et les contre-indications absolues et relatives sont systématiquement identifiées  
Les gestes sont adaptés à la personne et à ses troubles fonctionnels

- Les techniques de manipulation sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles  
Les techniques de mobilisation sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles  
Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées  
La traçabilité de l'intervention est assurée  
Toute action est expliquée à la personne

- Les réactions de la personne sont surveillées et analysées durant le traitement ostéopathique  
Les effets du traitement ostéopathique sont identifiés de manière appropriée  
Les mesures pertinentes sont déterminées en cas de réactions non souhaitées  
La douleur est évaluée et une réponse appropriée est mise en œuvre  
L'adaptation des gestes en fonction de l'évaluation des résultats est expliquée

- Les risques liés à la mise en œuvre des interventions ostéopathiques sont identifiés et expliqués  
Les interdictions et limitations d'intervention liées à la réglementation sont respectées

- Toutes les informations nécessaires sont indiquées sur le support adapté  
Les informations indiquées sont exactes  
Les informations nécessaires sont remises à la personne, en fonction des situations, dans le cadre d'une prise en

			<p>charge pluriprofessionnelle</p> <p>- Les situations d'urgence sont repérées Les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans différentes situations d'urgence sont identifiées et expliquées</p>
<p><b>4. Organisation des activités et gestion de l'information</b></p> <p>Préparation, organisation et planification des interventions.</p> <p>Enregistrement et suivi des données permettant la traçabilité des interventions ostéopathiques.</p> <p>Échanges avec les professionnels de santé par les moyens adaptés.</p> <p>Rédaction de courriers et de comptes-rendus.</p>	<p>Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires.</li> <li>- Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours.</li> <li>- Réaliser les examens physiques appropriés.</li> <li>- Évaluer la mobilité des différentes articulations et les caractères physiques des tissus.</li> <li>- Évaluer les troubles fonctionnels.</li> <li>- Évaluer la douleur et en rechercher les causes en prenant en compte l'ensemble de la personne et de son environnement.</li> <li>- Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel.</li> <li>- Identifier l'intérêt d'une démarche pluri-professionnelle en fonction de la situation.</li> <li>- Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe.</li> <li>- Élaborer un diagnostic ostéopathique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Épreuves écrites sur les connaissances en sciences fondamentales</li> <li>- Épreuves écrites sur les connaissances en sémiologie des altérations de l'état de santé</li> <li>- Épreuves écrites sur les connaissances en santé publique, législation et éthique et déontologie</li> <li>- Épreuves écrites et orales sur le raisonnement et la démarche clinique ostéopathique</li> <li>- Épreuves oro-pratiques sur les méthodes et moyens du diagnostic ostéopathique (tests d'opportunité et tests ostéopathiques)</li> <li>- Validation des heures de stages d'apprentissage progressif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le déroulement de l'entretien est adapté à la situation</li> <li>Les demandes et les attentes de la personne sont prises en compte</li> <li>Les données du dossier de la personne sont prises en compte</li> <li>Les éléments significatifs liés à la personne et à son environnement sont identifiés</li> <li>Les antécédents et les traitements en cours sont pris en compte</li> <li>Les caractéristiques des troubles sont identifiées</li> <li>La douleur est évaluée sur les plans quantitatif et qualitatif</li> <li>Les informations recueillies sont en adéquation avec le motif de la consultation</li> <li>Les informations sont justes et fiables, vérifiées par la diversité des sources et le croisement des données</li> <li>Les comportements et situations à risque pour la santé sont identifiés</li> <li>- Le recueil des informations est réalisé dans le respect de l'intimité de la personne et de la confidentialité</li> <li>Le choix et la chronologie des tests de l'examen physique sont expliqués</li> <li>La contre-indication à l'intervention ostéopathique est identifiée</li> <li>Les dysfonctions sont mises en évidence</li> </ul>

<p><b>5. Gestion d'un cabinet</b>  Gestion administrative d'un cabinet.  Gestion du personnel d'un cabinet.  Gestion des dossiers administratifs, archivage.  Gestion des matériels et des locaux.</p>	<p>Gérer un cabinet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisir un mode d'exercice.</li> <li>- Élaborer et gérer un budget.</li> <li>- Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable.</li> <li>- Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène et la sécurité des locaux, des installations et des matériels et assurer leur évaluation.</li> <li>- Organiser l'espace professionnel.</li> <li>- Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités.</li> <li>- Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables.</li> <li>- Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures.</li> <li>- Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités.</li> <li>- Appliquer la réglementation liée à la gestion de personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Épreuves écrites sur les connaissances en gestion en fonction du mode d'exercice professionnel</li> <li>- Épreuves orales sur l'installation professionnelle donnant lieu à une analyse critique et raisonnée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les informations nécessaires sont identifiées : réglementation, démarches...</li> <li>- La structure et le fonctionnement d'un budget sont identifiés Les éléments devant figurer dans un bilan comptable sont identifiés</li> <li>- Les équipements et matériels nécessaires au fonctionnement sont identifiés Les règles de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité en vigueur sont appliquées L'organisation des lieux est fonctionnelle Les matériels et locaux sont maintenus en bon état de fonctionnement selon les règles d'usage et les réglementations en vigueur</li> <li>- Les plannings de rendez-vous sont respectés</li> <li>- La réglementation liée à la gestion du personnel est identifiée et expliquée</li> <li>- Les documents administratifs sont mis à jour de manière régulière et rigoureuse</li> </ul>
<p><b>6. Veille professionnelle et formation continue</b>  Actualisation de connaissances et documentation professionnelle.  Participation à des formations continues, séminaires, congrès.  Participation à des activités de formation.  Participation à des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles.  Participation à des travaux de recherche professionnelle.</p>	<p>Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les ressources documentaires et utiliser des bases de données actualisées.</li> <li>- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles.</li> <li>- Interpréter et utiliser les données des publications nationales et internationales.</li> <li>- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle.</li> <li>- Analyser sa pratique professionnelle au regard des références et des évolutions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Épreuves écrites et orales sur les méthodes de travail</li> <li>- Épreuves orales sur l'analyse de la pratique professionnelle</li> <li>- Réalisation d'un manuscrit correspondant à une synthèse bibliographique dans un domaine de la recherche scientifique</li> <li>- Réalisation et soutenance d'un projet de protocole de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les données scientifiques et professionnelles appropriées sont recherchées La sélection des données est pertinente</li> <li>- L'analyse de l'ensemble des données recueillies est pertinente Le raisonnement utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués</li> <li>- La pratique professionnelle est analysée au regard des références professionnelles</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer la mise en œuvre de ses interventions au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne.</li> <li>- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.</li> <li>- Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels.</li> <li>- Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer.</li> <li>- Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et/ou écrite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un manuscrit correspondant au mémoire de fin d'études (études expérimentales, observationnelles ou revue de littérature)</li> <li>- Soutenance publique du mémoire</li> </ul>	<p>Les éléments devant être pris en compte dans l'évaluation des interventions sont identifiés et explicités : réglementation, références professionnelles, principes de qualité, d'ergonomie, de sécurité, d'hygiène, de traçabilité, satisfaction des bénéficiaires...</p> <p>- Les informations permettant de mener la démarche d'évaluation sont repérées et les modalités identifiées La démarche d'analyse de l'intervention et le raisonnement sont formalisés et logiques Les axes d'évolution sont identifiés : formation professionnelle à développer, domaines d'intervention sur lesquels les efforts doivent porter, informations à rechercher... Les analyses de situations sont présentées et argumentées en utilisant un vocabulaire professionnel</p> <p>- Les propositions d'amélioration de sa pratique sont justifiées et adaptées Des moyens d'amélioration de sa pratique sont recherchés et mis en place ainsi que des critères pour en mesurer l'impact</p>
--	---	--	---

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

Il est important de préciser que les textes réglementaires actuellement en vigueur pour la formation en Ostéopathie décrètent de manière unique le déroulement de la formation et stipulent un référentiel d'activité, une maquette de formation ainsi qu'un référentiel de formation incluant les unités d'enseignement et le livret de stage.

Ainsi, six compétences sont reconnues à l'ostéopathe en exercice (telles que mentionnées dans la partie 4 de ce dossier) qui doivent être acquises dans un ensemble fixé par décret.

La formation en Ostéopathie n'est pas « découpable » en blocs de compétences, qu'un candidat à la formation pourrait obtenir partiellement ou en alternance.